Fiche d’information sur le produit

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/2016 DE LA COMMISSION

Nom ou marque commerciale du fournisseur: Dometic

Adresse du fournisseur: Helpdesk, Hollefeldstrasse 63, 48282 Emsdetten, DE

Référence du modèle: DM50NTE F

Type d’appareil de réfrigération:

Appareil à faible niveau de bruit:	Oui	Type de construction:	intégré
Appareil de stockage du vin:	Non	Autre appareil de réfrigération:	Non

Paramètres généraux du produit:

Paramètre		Valeur	Paramètre	Valeur
Dimensions hors tout (millimètres)	Hauteur	418	Volume total (dm³ ou l)	49
	Largeur	550		
	Profondeur	496		
IEE		197	Classe d’efficacité énergétique	G
Émissions de bruit acoustique dans l’air [dB(A) re 1 pW]		0	Classe d’émission de bruit acoustique dans l’air	A
Consommation d’énergie annuelle (kWh/an)		158,0	Classe climatique:	tempérée
Température ambiante minimale (ºC) à laquelle l’appareil de réfrigération est adapté		16	Température ambiante maximale (ºC) à laquelle l’appareil de réfrigération est adapté	32
Réglage hiver		Non		

Paramètres des compartiments:

Type de compartiment		Paramètres et valeurs de compartiment			
		Volume de compartiment (dm³ ou l)	Réglage de température recommandé pour un stockage optimisé des denrées alimentaires (ºC) Ces réglages ne doivent pas être en contradiction avec les conditions de stockage prévues à l’annexe IV, tableau 3	Pouvoir de congélation (kg/24h)	Defrosting type (auto-defrost=A, manual defrost=M)
Garde-manger	Non	-	-	-	-
Stockage du vin	Non	-	-	-	-
Cave	Oui	49,0	12	-	A
Denrées alimentaires fraîches	Non	-	-	-	-

Denrées hautement périssables	Non	-	-	-	-
Sans étoile ou fabrication de glace	Non	-	-	-	-
1 étoile	Non	-	-	-	-
2 étoiles	Non	-	-	-	-
3 étoiles	Non	-	-	-	-
4 étoiles	Non	-	-	-	-
Zone 2 étoiles	Non	-	-	-	-
Compartiment à température variable	-	-	-	-	-

Paramètres de la source lumineuse:	
Type de source lumineuse	-
Classe d'efficacité énergétique	-
Durée minimale de la garantie offerte par le fabricant: 0 mois	
Informations supplémentaires:	
Lien internet vers le site web du fournisseur où se trouvent les informations visées à l'annexe II, point 4, du règlement (UE) 2019/2019 de la Commission: https://www.dometic.com/	